

N° 22344. CONVENTION (N° 154) CONCERNANT LA PROMOTION DE LA NÉ-
GOCIATION COLLECTIVE. ADOPTÉE PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL À SA SOIXANTE-
SEPTIÈME SESSION, GENÈVE, 19 JUIN 1981¹

N° 23439. CONVENTION (N° 159) CONCERNANT LA RÉADAPTATION PROFES-
SIONNELLE ET L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES. ADOPTÉE
PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIO-
NALE DU TRAVAIL À SA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION, GENÈVE,
20 JUIN 1983²

RATIFICATIONS

Instruments enregistrés auprès du Directeur général du Bureau international du Travail
le :

26 septembre 1994

LITUANIE

(Avec effet au 26 septembre 1995.)

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1331, p. 267, et annexe A des volumes 1344, 1403, 1409, 1422, 1501, 1522, 1526, 1541, 1566, 1690, 1712, 1714, 1749, 1769, 1777, 1821 et 1832.

² *Ibid.*, vol. 1401, p. 235, et annexe A des volumes 1405, 1434, 1441, 1445, 1464, 1492, 1498, 1509, 1512, 1514, 1526, 1530, 1539, 1547, 1552, 1556, 1566, 1567, 1573, 1579, 1598, 1644, 1650, 1653, 1663, 1681, 1686, 1736, 1745, 1749, 1762, 1777 et 1821.